



CONSEIL de VOYAGES

Validité du passeport



Vous partez prochainement en voyage. Savez-vous que certains pays exigent que votre passeport soit valide pour plusieurs mois, suivant la date de retour au pays?

De nombreux pays comme la France, la Belgique et l'Espagne, exigent effectivement que le passeport soit valide pendant un certain nombre de mois, généralement trois (3) mois après la date de départ prévue du visiteur.

Tandis que d'autres pays, comme l'Indonésie, la Malaisie et biens d'autres exigent que le passeport ait une durée de validité d'au moins six (6) mois à l'expiration du visa d'entrée ou de la date de votre retour vers le Canada.

Il y a aussi certains pays qui exigent simplement que le passeport soit valide jusqu'à la date de départ prévue du pays. C'est ce qui est demandé aux Canadiens séjournant aux États-Unis. Bref, chaque pays fixe ses propres règles.

Par conséquent, avant de vous rendre dans un autre pays, assurez-vous que votre passeport sera valide assez longtemps. Pour ce faire, communiquer avec la mission consulaire du pays que vous prévoyez visiter ou consultez le site du gouvernement du Canada : <http://voyage.gc.ca/voyager/avertissements> , pour vérifier les exigences des pays que vous visiterez.

Passeport Canada, vous recommande fortement d'avoir en tout temps un passeport valide au-delà de la date prévue de votre retour à la maison, en cas de retard inattendu à la fin de votre voyage.

Les citoyens canadiens qui tentent de revenir au Canada, sans un passeport valide peuvent en effet être soumis à des vérifications supplémentaires par les compagnies aériennes ou de transport, ce qui risque de retarder ou d'empêcher leur retour.

Autres conseil : Vérifiez également les exigences des compagnies aériennes ou de transport, en ce qui a trait à la validité des passeports, puisqu'elles peuvent être parfois plus strictes que les règles d'entrée de certains pays. Ainsi vous partirez l'esprit tranquille.